

Fiche de données de sécurité gaz naturel

Date de préparation: mars 2018

Remarque : la loi exige que vous soyez en possession de cette fiche technique (FDS) mise à jour. Cette fiche technique est aussi disponible sur notre site web: www.enbridgegas.com.

Section 1: Identification

Nom du produit: Gaz naturel.
Synonymes: Méthane; CH₄; gaz combustible
Utilisation du produit: Gaz combustible
Restrictions d'utilisation: Non disponible.
Compagnies d'Enbridge
Enbridge Gas Distribution Inc.
500 Consumers Road
North York, ON M2J 1P8
Téléphone d'urgence:
1-866-763-5427

Stockage du gaz d'Enbridge (Tecumseh)
3595 Tecumseh Rd
Mooretown, ON N0N 1M0
Urgence : 1-800-255-1431
Québec: Gazifère Inc. 706, boulevard Gréber Gatineau PQ J8V 3P8
Urgence: 1-866-771-8321
Nouveau-Brunswick:
Enbridge Gas New Brunswick Inc.
440 Wilsey Rd., Suite 101
Fredericton, NB, E3B 7G5
Urgence: 1-800-994-2762
Date de préparation de la FDS:
29 mars 2018

Section 2: Identification des risques

Classification SGH de la substance:
Asphyxiant simple
Asphyxiants simples – Catégorie 1; le gaz est un asphyxiant simple.
Gaz sous pression: Gaz sous pression / gaz comprimés
Gaz inflammable 1
Gaz inflammables - Catégorie 1
H220 Gaz extrêmement inflammable
H280 Contient du gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur
Éléments d'étiquetage:
Pictogrammes de mise en garde :



Mot-indicateur: Danger
Mentions de danger: H220 - Gaz extrêmement inflammable.
H280 - Contient du gaz sous pression;

peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H380 - Peut déplacer de l'oxygène et provoquer une suffocation rapide.
Mises en garde: P210 – Se tenir à l'écart des sources de chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
P377 - Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.
P381 - Éliminer toutes les sources d'inflammation si cela peut se faire sans danger.
P403 - Entreposer dans un endroit bien ventilé.
P410+P403 - Protéger de la lumière du soleil. Entreposer dans un endroit bien ventilé.
Élimination: Sans objet.
Risques non classifiés: Sans objet.
Ingrédients dont la toxicité est inconnue: Aucun.

Section 3: Composition/ Information sur les ingrédients dangereux

Ingrédients dangereux:
essentiellement le gaz méthane avec d'autres combustibles fossiles tels que l'éthane, le propane, le butane et le pentane.

Concentration approximative en %:
95 % méthane, 3 % autres combustibles fossiles, 2 % nitrogène

Ingrédient(s) dangereux:	N° CAS.	% vol./vol.
Gaz naturel	8006-14-2	100
Méthane	74-82-8	95
Azote	7727-37-9	0 - 2
Éthane	74-84-0	0 - 3
Propane	74-98-6	0 - 3
Butane	106-97-8	0 - 3
Pentane	109-66-0	0 - 3

Section 4: Premiers soins

Inhalation: Symptômes aigus et à retardement et effets : peut déplacer de l'oxygène et provoquer une suffocation rapide. Une dépression du système nerveux central peut se produire si le produit est présent dans des concentrations susceptibles de réduire la teneur en oxygène de l'air à un niveau inférieur à 18 % (vol.). Les symptômes peuvent se manifester par des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, une désorientation, des vomissements et des crises d'épilepsie. Une carence importante en oxygène peut provoquer une perte de conscience et la mort. Peut causer une irritation des voies respiratoires. Les signes/symptômes peuvent se manifester par des

toussotements, des éternuements, de l'écoulement nasal, des maux de tête, une raucité de la voix et des douleurs au nez et à la gorge.

Contact avec les yeux: En cas de contact avec les yeux: rincer avec précaution avec de l'eau pendant 15 minutes au moins. Enlever les lentilles de contact lorsque c'est nécessaire et que cela peut se faire facilement. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Ingestion: Pas une voie d'exposition habituelle.

Conseil d'ordre général: En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (montrer l'étiquette ou la FDS si possible).

Section 5: Mesures de lutte contre les incendies

Inflammabilité et explosion
Gaz extrêmement inflammable. Peut s'enflammer facilement au contact d'une source de chaleur, d'étincelles ou de flammes. Peut former des mélanges explosifs avec l'air. **ATTENTION:** le méthane étant plus léger que l'air, il peut monter. Les vapeurs peuvent prendre feu et créer un retour de flamme. NE PAS ÉTEINDRE UNE FUITE DE GAZ ENFLAMMÉ SI LA FUITE NE PEUT PAS ÊTRE ARRÊTÉE SANS DANGER.
Moyens d'extinction du feu: Moyens d'extinction du feu : produit chimique sec, gaz carbonique, halon
Avertissement: Si un incendie causé par le gaz naturel est éteint et que l'arrivée de gaz n'est pas arrêtée, un mélange gaz-air hautement explosif peut s'accumuler créant un risque

potentiel dangereux si une nouvelle source de flammes et d'étincelles est introduite.

Point d'éclair (°C) et méthode: Sans objet.

Limite maximum d'explosion: 15 % de gaz dans l'air (environ)

Limite minimum d'explosion: 4 % de gaz dans l'air (environ)

Température d'ignition (°C): Température d'ignition (°C) : 538 °C (1 000 °F) (environ)

Produits de combustion dangereux: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes d'azote, dioxyde de soufre, aldéhydes

Données sur les risques d'explosion/Sensibilité: Sans objet.

Sensibilité à une décharge statique: Oui

Section 6: Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Procédures d'urgence: Dans l'immédiat, par mesure de précaution, isolez la fuite ou le point de fuite sur 100 mètres (330 pieds) au moins, dans toutes les directions. Écartez le personnel non autorisé. Restez face au vent. De nombreux gaz sont plus lourds que l'air et peuvent se répandre au niveau du sol et s'accumuler dans le bas ou les espaces confinés (égouts, sous-sols). Évitez les terres basses. ÉLIMINEZ toutes les sources d'inflammation (cigarettes, fusées éclairantes, étincelles, flammes, etc. se trouvant à proximité). Tout le matériel utilisé pour manipuler le produit doit être relié à la terre.

Précautions personnelles: Ne pas toucher le produit déversé ni marcher dessus. Utiliser une protection personnelle conseillée dans la section 8.

Précautions environnementales: Éviter le rejet dans l'environnement.

Méthodes de confinement: Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Utiliser de l'eau pulvérisée pour réduire les vapeurs ou dévier tout nuage de vapeur. Empêcher les eaux de ruissellement d'entrer en contact avec la substance déversée. Ne pas diriger le jet d'eau vers le déversement ou la source de la fuite.

Méthodes de nettoyage: Éviter la propagation de vapeurs dans les égouts, les systèmes de ventilation et les zones confinées. Isoler la zone jusqu'à ce que le gaz se dissipe. **ATTENTION:** en cas de contact avec des liquides réfrigérés/liquides cryogéniques, de nombreux matériaux deviennent plus fragiles et sont susceptibles de se briser sans avertissement.

Autres informations: Voir la section 13 pour les considérations relatives à l'élimination.

Section 7: Manutention et stockage

Manutention: Se tenir à l'écart des sources de chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Tout le matériel de tuyauterie et de manutention doit être conforme aux exigences de la Loi sur l'énergie de l'Ontario et ses règlements.

Stockage: Entreposer dans un endroit bien ventilé. Protéger de la lumière du soleil. Tenir à l'écart des substances incompatibles. Entreposer dans des récipients sous pression ou des puits souterrains. Le stockage doit répondre à toutes les exigences des lois en vigueur.

Section 8: Contrôles de l'exposition/ équipement de protection individuel

Pour les substances mentionnées dans la section 3, il n'y a pas de limites d'exposition établies par les organismes de consultation suivants, notamment: ACGIH, AIHA (WEEL), NIOSH (REL), OSHA (PEL), gouvernement provincial de l'Ontario. Toutes les substances énumérées à la section 3 sont classifiées comme des asphyxiants simples; par conséquent, il est important de contrôler les niveaux d'oxygène et les limites d'explosivité.

Contrôles de l'exposition: Contrôles techniques adéquats, comme une ventilation suffisante des produits de combustion. Douches oculaires. Équipement à sécurité intrinsèque ou anti-étincelles dans une atmosphère où une explosion peut se produire.

Équipement de protection individuel: Lunettes de protection. Vêtements de protection. Un dispositif de protection respiratoire tel qu'un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) peut être nécessaire dans les endroits mal aérés où la teneur en oxygène est inférieure à 19,5 %. Un appareil de surveillance de gaz en continu devrait être utilisé pour contrôler les concentrations d'oxygène et la LIE. Gants isolants.



Matériaux des vêtements de protection: Retardateur de flammes/feu, anti-étincelles dans les endroits où un embrasement éclair peut se produire.

Protection des mains: Des gants isolants peuvent être nécessaires.

Protection des yeux: Portez des lunettes de sécurité. Lunettes protectrices contre les agents chimiques ou écran facial en cas d'émissions de gaz à proximité.

Protection respiratoire: Le manque d'oxygène demeure la principale préoccupation lorsque la teneur en oxygène est inférieure à 19,5 %. Par conséquent, veiller à mettre en place des contrôles techniques suffisants ainsi qu'une ventilation mécanique afin de contrôler l'exposition. Un APRA peut être nécessaire lorsque la teneur en oxygène est inférieure à 19,5 %. L'utilisation d'un appareil de surveillance de gaz en continu est conseillée.

Protection contre les risques thermiques: Porter des vêtements de protection adaptés selon les besoins.

Autres informations: L'utilisation d'un dispositif de protection anti-bruit adéquat, de lunettes et de vêtements appropriés est conseillée en cas de contact potentiel direct avec un gaz à haute pression. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

État physique: Gaz
Odeur et apparence: À l'état pur, le gaz naturel est incolore et inodore. Un odorant composé de thiol est ajouté avant que le gaz ne rentre dans le système de distribution. L'odeur est très forte et ressemble à celle d'œufs pourris.
Seuil olfactif (ppm): Moins de 10 000 ppm dans l'air
Densité: Sans objet

Tension de vapeur: Sans objet
Densité de vapeur (Air = 1): 0,56 à 0,59
Taux d'évaporation: Sans objet
Point d'ébullition (°C): -161,5 °C (méthane)
Point de congélation (°C): -182,6 °C (méthane)
pH: Sans objet
Coefficient de distribution eau/huile: Sans objet

Section 10: Stabilité et réactivité

Stabilité chimique: Oui
Incompatibilité avec d'autres substances. Se mélange facilement à l'air et à l'oxygène pour former des mélanges explosifs. Il brûle ou explose aussi en présence de chlore, de pentafluorure de brome, de difluorure d'oxygène et de trifluorure d'azote. Il s'enflamme spontanément en présence de dioxyde de chlore.
Réactivité, dans quelles conditions? Lorsque le gaz naturel se mélange en quantités appropriées avec des agents

oxydants, y compris l'air et l'oxygène, en présence d'une source d'inflammation, une explosion incontrôlée peut se produire.

Produits de décomposition dangereux: La combustion libère du dioxyde de carbone, des traces d'oxydes de soufre et d'azote. Un manque d'oxygène peut produire du monoxyde de carbone et d'autres produits toxiques et inflammables.

Polymérisation dangereuse: Non

Section 11: Information toxicologique

Voie de pénétration: Inhalation
Effets en cas de surexposition au produit: Agit comme un asphyxiant simple en déplaçant l'oxygène de l'air. Les symptômes sont, par exemple, une respiration rapide, de la nausée, la désorientation et la perte de conscience.
Irritation: Aucun incident signalé
Limites d'exposition: En fonction du

déplacement d'oxygène
Sensibilisation: Aucun cas signalé
Matières synergiques: Autres asphyxiants
Effets de surexposition chronique au produit : Aucun cas signalé
Autres effets : Aucun cas signalé concernant la mutagénicité, la cancérogénicité, la toxicité pour la reproduction, la tératogénicité.

Section 12: Information écologique

Écotoxicité: Non disponible.
Persistance/dégradabilité: Non disponible.
Bioaccumulation / Accumulation: Non disponible.

Mobilité dans l'environnement: Non disponible.
Autres effets indésirables: Non disponible.

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

L'élimination doit se faire en conformité avec les lois et les réglementations régionales, nationales et locales. Les réglementations locales peuvent être plus strictes que les exigences régionales ou nationales.

Section 14: Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses (TMD) au Canada
Nom d'expédition: Gaz naturel, comprimé (avec une haute teneur en méthane)
Classe: 2.1
Numéro UN: UN1971
Groupe d'emballage: Sans objet
Pancarte/étiquette :



U.S. Department of Transportation (DOT)
Nom d'expédition exact: Méthane, comprimé ou gaz naturel, comprimé (avec une haute teneur en méthane)
Classe: 2.1
Numéro UN: UN1971
Groupe d'emballage: NDA
Code de l'étiquette:



Section 15: Information réglementaire

Gaz naturel (8006-14-2)
Mentionné dans la LIS (Liste intérieure des substances) de la LCPE
Loi sur les produits dangereux et Règlement sur les produits contrôlés:
Classification du SIMDUT de 1988
Classe B - Division 1 – Gaz inflammable
Classe A – Gaz comprimé



Loi sur les produits dangereux et Règlement sur les produits dangereux :
SIMDUT de 2015 avec classification SGH
Asphyxiant simple
Gaz inflammable – Catégorie 1

Gaz sous pression



Réglementation fédérale des États-Unis :

Gaz naturel (8006-14-2) Mentionné dans l'inventaire EPA TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis
Section SARA 311/312 - Classes de danger Risque d'incendie
Danger immédiat (aigu) pour la santé
Risque de libération soudaine de pression
Ce produit est un produit chimique dangereux, tel que défini dans le Hazard Communication Standard de l'OSHA, 29 CFR 1910.1200.

Section 16: Préparation de la FDS

Renseignements supplémentaires et commentaires: Le risque d'inflammabilité du gaz doit être considéré comme le principal facteur de risque. Éviter toutes les sources possibles d'inflammation accidentelle
Préparé par: Centre d'évaluation des matériaux industriels
Enbridge Gas Distribution Inc.
(905) 927-3236

Date de préparation: 29 mars 2018
Pour obtenir des copies supplémentaires: Visitez www.enbridgegas.com ou appelez notre service Environnement, santé et sécurité au (905) 927-3095.

Caution/Disclaimer: Le gaz naturel est un mélange complexe dont la composition peut varier. Les renseignements contenus dans cette fiche reposent sur les informations disponibles au moment de sa préparation mais la présente ne contient aucune garantie exprimée ou sous-entendue. En outre, les renseignements contenus dans la présente concernent uniquement ce produit ou matériau et peuvent être invalidés si le produit est utilisé en combinaison avec un autre produit ou matériau. Si le produit n'est pas utilisé de façon normale ou dans des conditions normales ou pouvant être considérées comme normales, ces renseignements pourraient ne pas être complets ou applicables. Pour plus de certitude concernant l'information, il est nécessaire de passer en revue les utilisations particulières du produit avec le fournisseur. Cette FDS est destinée aux compagnies d'Enbridge, à leurs clients et à leurs employés. Toute autre distribution de cette FDS, sans consentement écrit d'Enbridge Gas Distribution Inc., est interdite.